Le mot du 1er Echevin

Mobilité, Energie, Aménagement du territoire et Urbanisme

Ouverture de l'Espace Schérès à Rendeux- Haut

Le samedi 23 janvier dernier avait lieu l'inauguration du nouveau complexe communal appelé "Espace Schérès" à Rendeux-Haut, en présence du Ministre wallon de la Ruralité, Monsieur René Collin, et d'une foule nombreuse.

A l'issue du mot de bienvenue de notre Bourgmestre, Madame Lucienne Dethier, l'occasion m'a été donnée d'évoquer le parcours de ce projet imaginé il y a 13 ans.

***

"Monsieur le Ministre, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs,

Les présentations étant faites, il me revient l'honneur et le plaisir de vous adresser quelques mots en cette heureuse circonstance. En ma qualité de Président de la Commission Locale de Développement Rural (C.L.D.R.) de Rendeux, je tenterai de me faire le porte-parole de ses membres.

C'est la raison pour laquelle je souhaite m'adresser à vous, en commençant tout simplement par un cri du coeur : ENFIN !

Enfin nous y sommes!
Enfin, parce que plus d'un désespérait de voir un jour le projet devenir réalité.

Enfin, parce que le résultat que vous découvrez aujourd'hui est le fruit d'un long périple au cours duquel nombreux parmi vous avez été acteurs. Rappelons-nous : c'est le 11 décembre 1995, que le Conseil communal décidait l'élaboration du premier Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) pour Rendeux. Arrivé au terme de son processus de maturation, le P.C.D.R.. a compté 75 projets de toutes natures. Il fut sanctionné par un arrêté du Gouvernement wallon le 25 avril 2002, ouvrant ainsi la porte à la manne céleste des subsides à concurrence de 80% et à la réalisation de nos rêves.

Le périple du projet Schérès lui-même, a nécessité 13 années. C'est précisément le 27 novembre 2002, que la Commune de Rendeux devenait propriétaire des lieux (hors procédure P.C.D.R.). S'en sont suivies 13 années de réunions et de discussions sur l'affectation de la salle, le bouclage du dossier et sa concrétisation.

Enfin, parce qu'aujourd'hui, nous comblons une lacune : le plus important village de l'entité en nombre d'habitants ne disposait pas de "sa" salle. Et il en aura fallu de la patience à ses habitants car pendant qu'ils voyaient d'autres salles se dresser sur la commune comme champignons après la pluie (Devantave et Marcouray), l'école communale restait leur pied à terre quelque peu lointain.

Mais la patience prend toujours la forme d'une récompense à qui sait attendre : le résultat est à la hauteur des espérances.

Il y a dans la vie d'un village comme dans celle de tout être humain, des temps forts : celui qui nous rassemble aujourd'hui en est incontestablement un, à marquer d'une pierre blanche.

Et comme souvent, c'est à un heureux concours de circonstances que nous le devons. Et si vous l'avez déjà remarqué, un heureux concours de circonstances est souvent lié à une femme.

En l'occurence, c'est une femme pleine d'expérience puisqu'âgée de 90 ans, qui le 27 novembre 2002 décidait de vendre son patrimoine à la Commune de Rendeux. Il s'agit de Madame Marie Schérès, veuve Edouard Gillet, lequel n'était autre que l'ancien secrétaire communal de Rendeux avant et après fusion.

Nous pouvons voir dans cette volonté, un geste de civisme. Car là où certains ne cherchent qu'une occasion d'assouvir leur esprit de lucre en vendant au plus offrant, d'autres privilégient une vente raisonnable au bénéfice d'une collectivité. Madame Schérès a souhaité privilégier la collectivité à l'égoïsme. C'est assurément une belle leçon de vie qu'elle nous a transmise en héritage.

Cette philosophie n'est pas un fait nouveau dans la famille Gillet/Schérès car pendant la guerre, à quelques mètres d'ici, de nombreuses familles du village ont été abritées dans les caves.

Cet altruisme pendant les moments les plus sombres de notre histoire, joint au fait que son mari ait exercé la fonction de secrétaire communal, sans oublier plus récemment les marchés de Noël, était certainement déjà le signe qu'un jour prochain, ces lieux auraient vocation à être le point de rassemblement de la communauté rendeusienne.
Mesdames, Messieurs, il ne vous aura pas échappé que cet endroit symbolise également le centre géographique de la commune, à la jonction des deux axes majeurs qui traversent de part en part notre territoire, à savoir la RN833 Hotton/ La Roche et la RN885 (ex-P21) Beausaint/Erezée.

Outre l'acquisition des bâtiments, nous avons la chance de disposer d'espace autour des bâtiments: espace aux abords immédiats mais également, espace pour développer un parking à proximité, lequel constituera indéniablement un atout majeur pour l'essor de la salle.

L'Espace Schérès est un maillon essentiel qui vient étoffer le parc communal de nouvelles salles réalisées dans le cadre du P.C.D.R, après Devantave, Marcouray et, l'année prochaine, Beffe.

Rappelons les objectifs prioritaires que la C.L.D.R. a assignés à la salle de village de Rendeux:

- Le soutien et le développement de la vie associative villageoise.
- La mise à disposition des lieux à toutes les associations locales de la commune.
- Le souhait de favoriser les contacts intergénérationnels.
- La mise en valeur du patrimoine communal par la rénovation de la grange dont la stabilité était compromise.

Ce projet, germé dans nos esprits, s'est concrétisé non par la plume, mais par le crayon, par l'imagination et par le talent d'un homme, enfant du pays : Monsieur Francis Simon, architecte rochois.

Sans être dithyrambique à son égard, nous pouvons dire que cette salle, cette oeuvre qui allie harmonieusement la pierre et le bois à des matériaux plus contemporains, consacre la lignée de plusieurs bâtiments de la même veine, notamment les salles communales de Warempage et de Vecmont. Avec la transformation de la grange d'origine en une salle villageoise, Monsieur Simon marque une nouvelle fois la région de son empreinte. Je tiens à saluer ici son expertise, son écoute, sa créativité face aux obstacles (tout problème a au moins une solution technique et artistique), son excellence dans le suivi du chantier mais également sa gentillesse. Le tout témoignant d'une réelle passion pour son métier.

Entre le concept et la réalisation, il restait évidemment beaucoup à faire, et c'est grâce à de nombreux intervenants que le projet a pu prendre vie. Ces multiples intervenants ont été les suivants :

- Entreprise générale PICARD CONSTRUCT de Ramont-Tenneville. A travers elle également, une série de sous-traitants:
  - Toiture : Entreprise Vincent LESUISSE de Vecmont
  - Menuiseries et chassis : Entreprise MTC LEGRAND de Gênes, représentée par M. Guy LEGRAND
  - Electricité : Entreprise DESIROTTE de Barvaux-sur-Ourthe.
  - Peinture : Entreprise CHENOIX de Marche-en-Famenne.
  - Chauffage : Entreprise ESS 4 de Saint Vith.
- Bureau RAUSCH & Associés de Bastogne, pour les techniques spéciales.
- HORECATECH de Marche-en-Famenne, représenté par Monsieur Eric POIRRIER, résident de Chéoux pour les équipements de la cuisine (chambre froide, fourneaux, lave-vaisselle,…)
- Les Frères SCHUL Loïc et Gaëtan de MARCOURT, pour le bar.
- Société PROMANET, représentée par Monsieur Guy WAMPACH de Ronzon, pour la vaisselle et des équipements d'hygiène.

Vous l'aurez constaté : rien que des entreprises locales. Et dans cette association, nous pouvons nous féliciter que chacun ait été pleinement responsable de tous.

Concernant le suivi administratif du dossier, celui-ci a été assuré, souvent avec célérité, toujours avec compétence, par M. Edgar GABRIEL de la Direction du Développement Rural - Service extérieur de Ciney de la Région wallonne. Il nous a fait bénéficier de nombreux conseils avisés tout au long de notre P.C.D.R.

Etant donné l'ampleur du projet, il avait été décidé de le scinder en trois phases, dont nous célébrons ce soir l'épilogue des deux premières :

Les phases I (rénovation de la peau extérieure de la grange et son extension par un appenti) et **II** (son aménagement intérieur: revêtement, électricité), le tout au montant de 1.192.593,12 euros subsidié au taux de 80%.

avant...

... après

avant...

... après

le bar

la cuisine

Il reste à réaliser la **phase III** : les abords. Demain, c'est-à-dire en 2016/2017, l'Espace Schérès sera enrichi d'un parking situé en contrebas, comprenant une septantaine d'emplacements. Des emplacements pour les Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) seront réservées tant au parking du bas qu'ici en haut, à proximité de la salle.

De ce parking, un sentier éclairé le soir, guidera les visiteurs à bon port.

Ce dispositif indispensable de stationnement assurera tant le confort des visiteurs que la quiétude des villageois qui n'auront pas à redouter les désagréments d'un stationnement anarchique des véhicules au coeur de Rendeux.

Dans une ultime étape, l'Espace Schérès sera doté d'une plaine de jeux sur la place, en relation avec le village, de zones de repos (bancs/tables) et d'un coffret électrique pour des activités de plein air, compatibles avec les lieux.

En réalité, ce projet de salle de village et son parking, s'inscrit dans un projet plus vaste, qui consiste également à rénover l'ancien corps de logis et à y intégrer deux logements ainsi que des petites salles collectives.

Concernant ce corps de logis, rappelons qu'une première phase de rénovation de la peau du bâtiment (toiture, façades, chassis et portes) a été achevée en 2008, dans le cadre d'une PISQ au montant de 315.907,84 euros TVAc subsidié à concurrence de 75%. La seconde phase, à venir, concerne la création de deux logements dans le cadre du plan d'ancrage communal. L'adjudication des travaux est programmée cette année, les travaux devraient être achevés en 2017.

Mesdames, Messieurs, ce soir nous tournons une page importante du grand livre de la vie communale et du village de Rendeux-Haut en particulier. Une autre, toute aussi importante, va devoir s'écrire. En effet, si disposer d'une salle est en soi une excellente nouvelle, en assurer la gestion en bon père de famille en est une autre.

Cette salle est un joyau qu'il faudra chérir. Nous devrons réfléchir à une formule qui garantira sa gestion optimale. Dans un premier temps, c'est la Commune elle-même qui assumera cette tâche délicate. Ultérieurement, mais le plus rapidement possible, nous en confierons les rênes à autrui.

Il y a gros à parier que l'Espace Schérès lorsqu'il sera totalement aménagé, agira comme un aimant pour les organisateurs de manifestations diverses. *A fortiori* lorsque je vous aurai dit qu'en guise de promotion, le tarif de location de lancement, souhaité délibérément démocratique par le conseil communal, sera de:

- 150 euros pour des activités sportives ou culturelles organisées par des habitants ou des comités de la commune (200 euros si utilisation de la cuisine et vaisselle);
- 200 euros pour des mariages, noces d'or, anniversaires à titre privé (250 euros si utilisation de la cuisine et vaisselle);
- 50 euros pour un enterrement (quelle que soit la formule).

Pour être complet, chaque organisateur devra contracter une assurance RC pour couvrir son activité.

Avant de conclure, il me reste à formuler les mots les plus agréables de la soirée, sous forme de gerbes de mercis.

Si c'est grâce à la volonté d'une femme, Madame Marie Schérès, que nous sommes réunis ce soir, tout le travail marathonien préalable à ce magnifique résultat n'a pu être rendu possible que parce que des habitants, un auteur de projet, des entrepreneurs, des artisans, des agents communaux et régionaux ont consacré du temps, leur dévouement et leur savoir-faire à la cause. C'est-à-dire vous, Mesdames et Messieurs..
Aussi, au nom du collège et des conseillers communaux, je remercie très sincèrement :

- Monsieur Francis SIMON et l'ensemble des entrepreneurs/artisans que j'ai cité tout à l'heure.
- L'ensemble des membres de la C.L.D.R. dont la C.C.A.T.M. qui ont abattu un travail impressionnant pendant ces nombreuses années. Pensez : près de 120 réunions qui nous ont permis d'élaborer quelque 75 projets.
- En ce moment précis, je ne peux m'empêcher d'avoir une très forte pensée pour les aînés de notre C.L.D.R. qui nous ont quittés sans voir l'achèvement de ce projet, alors qu'ils y avaient contribué, et ils sont nombreux : Gaston DAMS, Jacques DEFAY, Marie DEMOULIN, André KAISSE, Jean LUCAS, Marcel MALAISE, Marcel MERCIER, Lucien PIQUART, Roger PONCIN, Fernand ROBERTY, Nicolas SERON, Bernard SERVOTTE, Adelin SON, Octave VERDIN et Janine WILLEM-CHRISTOPHE. Autant de personnes qui ont consacré de nombreuses soirées à servir leur commune. Qu'ils en soient remerciés à tout jamais car notre P.C.D.R. a été, avant toute chose, une merveilleuse aventure humaine.
- Un merci tout particulier à Christian ANTOINE, Frédéric ONSMONDE et François COLLIGNON, agents communaux en charge du P.C.D.R. au cours de ces vingt années. A travers les longs moments consacrés à cette "épopée", j'ai pu mesurer la chance que nous avions à Rendeux, de bénéficier d'agents de qualité dont la disponibilité n'a d'égale que la rigueur de leur travail quotidien.
- Merci à Madame Noëlle Willem du Centre de Documentation de l'Ourthe moyenne et à Monsieur Roland Wathieu de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne pour les témoignages photographiques liés aux travaux de rénovation.
- Enfin, un immense merci au Gouvernement wallon, représenté ce soir en la personne de Monsieur René COLLIN, pour le finacement à 80% des projets P.C.D.R. Nous connaissons Monsieur le Ministre, votre attachement à notre commune, par les liens du sang qui vous y unissent.
  La population n'est guère consciente que sans l'intervention massive de la Région wallonne, la grande majorité des projets d'un P.C.D.R. ne verrait jamais le jour.

  Ce soutien, au-delà de l'effet d'aubaine qu'il procure, assure aux petites communes rurales, de pouvoir rêver. Elles éprouvent le sentiment que, comme les villes, elles ont le droit d'accéder à des services collectifs, au développement économique et touristique au bénéfice de leurs habitants. Ce grand coup de pouce contribue très certainement à renforcer les liens entre les villageois, terreau indispensable à notre qualité de vie, tant enviée par les citadins.

Arrivé au terme de mon intervention, je vous annonce qu'avec la finalisation de l'aménagement complet de l'Espace Schérès en 2017 et la rénovation/extension de la salle de Beffe en 2017 également, le premier P.C.D.R. de Rendeux connaitra son épilogue.

Compte tenu de l'engouement et de l'élan démocratique qu'il avait suscité dès le début en novembre 1995, il y a tout juste 20 ans, le Conseil communal sera invité lors de sa toute prochaine séance, à approuver le lancement d'une deuxième expérience, mais cette fois avec l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie.

Aussi Monsieur le Ministre, permettez-moi de plaider la cause de la population de Rendeux auprès de vous – puisque vous détenez les clés du temple - afin que nous puissions être retenus dans les priorités de votre ministère.

Bonne soirée à toutes et à tous dans ce qui est désormais votre salle."

Benoît TRICOT